

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—  
4<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME II.



**BRUXELLES,**

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1864

QUELQUES  
**JETONS HISTORIQUES**

DE LA

COLLECTION DE M. VANDER AUWERA.

PLANCHE XIV.

---

Notre honorable confrère, M. Vander Auwera, de Louvain, possède une belle et nombreuse collection de jetons historiques des Pays-Bas. En Belgique et en Hollande, l'intérêt qui s'est toujours attaché à la réunion de ces petits monuments contemporains des événements des quatre derniers siècles de notre histoire, n'est pas près de diminuer. La tradition de former des suites de jetons historiques se conserve, et il est à espérer que les goûts positifs et mercantiles de notre temps ne parviendront pas à la faire disparaître. Nous avons choisi dans le médaillier de M. Vander Auwera, pour les publier dans la Revue, les pièces suivantes :

Deux jetons de Philippe de Clèves. Le premier, d'un style plus ancien que le second, porte :

N° 1.  $\text{X} \cdot \text{I} \text{A} \text{M} \text{O} \text{I} \text{S} \cdot \text{X} \cdot \text{I} \text{A} \text{M} \text{O} \text{I} \text{S} \cdot \text{X} \cdot \text{I} \text{A} \text{M} \text{O} \text{I} \text{S}$ .  
Ces deux mots qui forment le cri, la devise de Philippe, sont répétés trois fois sur les deux jetons. Au centre, une femme nue, dans le goût de la *Pandore* et de l'*Abondance*

que l'on voit sur quelques pièces de cette époque, est debout derrière un homme qui semble ramper. Dans le champ, des pensées, la fleur de Philippe de Clèves. Le sens précis de cette allégorie nous échappe.

Rev. PHÉLIP<sup>s</sup> · DE · CLÈVES · PH<sup>s</sup> · DE · CLÈVES · Armoiries à cinq quartiers : Clèves, la Marck et Bourgogne, entre deux pensées.

N<sup>o</sup> 2. Av. IETMOIRS · POVR · LE · BVREAV · 1497. Un bouquet de pensées; sur le ruban qui lie les fleurs, la devise T · ITMTIS.

Rev. T · ITMTIS · T · ITMTIS · T · ITMTIS · Les armoiries de Clèves et de la Marck, avec l'écu de Bourgogne, en abime.

Philippe de Ravenstein, de la maison de Clèves, était arrière-petit-fils de Jean sans Peur, par son aïeule, et du roi Jean de Portugal, par sa mère, Béatrix de Portugal, fille de l'usurpateur, Pierre de Coïmbre. Philippe avait été élevé à la cour de Bourgogne, où l'on disait qu'il était aimé de Marie de Bourgogne, sa cousine; « mais, Philippe était sans puissance, dit M. Kervyn de Lettenhove, dans son *Histoire de Flandre*, et l'on était bien loin des temps où l'on avait vu un de ses ancêtres arriver seul, dans une barque trainée par un cygne pour délivrer une jeune orpheline menacée par ses ennemis. » Il est à jamais regrettable que la puissance ait manqué à Philippe, puisque, en cette occurrence, elle lui était absolument nécessaire. Les provinces belges ont appris à connaître plus tard le prix de la puissante alliance autrichienne, apportée en dot à l'héritière de Bourgogne, par le changeant et machiavélique Maximilien d'Autriche, à qui le sire de Ravenstein

dit un jour : « Lorsque vous aurez détruit Gand, vous aurez détruit la fleur et la perle de tous vos pays. »

L'histoire de Philippe de Clèves est assez connue. L'on sait, et nous rappelons ici un fait qui a précédé immédiatement la frappe de notre jeton, qu'en 1496, il accompagna Philippe le Beau à Ratisbonne, où Maximilien proposa une croisade contre les Turcs, et que, cette fois seul encore, Philippe de Clèves garda son serment. Le sire de Ravenstein et Gonzalve de Cordoue allèrent se battre pour l'Europe chrétienne.

On peut, à propos de l'allégorie du premier jeton de Philippe de Clèves, se livrer à bien des conjectures. Il remonte évidemment par sa fabrique au dernier tiers du xv<sup>e</sup> siècle. En 1488, Philippe, devenu l'ennemi de Maximilien, et nommé capitaine général des Flamands, entre triomphalement à Bruxelles. Notre jeton fut-il frappé alors, et le sens caché de l'allégorie est-il que la Vérité toute nue, c'est-à-dire Philippe, chasse devant elle le Mensonge, c'est-à-dire Maximilien d'Autriche, violateur de son serment?

Van Mieris, dans son *Histoire des princes des Pays-Bas* (1), publie un jeton du père de Philippe, Adolphe de Clèves, dont la devise était *Plus qu'onques mes* (mien plus que jamais). Ce jeton présente au revers cette particularité curieuse que le double P, qui remplit le champ, forme les lettres initiales des trois mots de la devise P. Q. M, ou bien encore la lettre initiale du nom de Philippe.

Deux (2) des trois jetons de Philippe de Clèves publiés par

(1) *Histori der nederlandsche vorsten*, t. I, p. 249.

(2) *Ibid.*, t. I, 393.

Van Mieris, sous l'année 1507, portent les armes du sire de Ravenstein et celles de sa femme, Françoise de Luxembourg, dame d'Enghien, fille du fameux comte de Saint-Pol. La devise de Françoise de Luxembourg est *Vous seul*. Le dernier des trois jetons <sup>(1)</sup> porte la date de 1524. La lettre couronnée du revers, inexpliquée par Van Mieris, nous paraît être un R (Ravenstein).

Outre ces jetons, Van Mieris donne encore deux monnaies d'argent <sup>(2)</sup> frappées par Philippe de Clèves, assiégé dans l'Écluse, en 1492.

L'auteur des *Nederlandsche Vorsten* n'a pas connu le florin d'or frappé par Philippe de Clèves à l'Écluse et décrit par Pontus Heuterus, *Rev. Aust.* lib. V, cap. IX. Heuterus a donné de ces monnaies une description fort inexacte, et les erreurs qu'il commet sont d'autant plus fâcheuses, qu'elles font croire que Philippe, en frappant monnaie au nom de l'archiduc et au sien, a agi avec infiniment de présomption et d'orgueil. L'historien avance qu'à l'avvers du florin *Philippus de l'Écluse*, comme l'appelle l'*Ordonnance ou instruction pour les changeurs*, de 1653, on voit l'image de Philippe de Clèves, tandis que cette pièce, dont malheureusement aucun exemplaire n'a été retrouvé, et qui ne nous est connue que par l'*Ordonnance*, représente simplement l'apôtre saint Philippe, avec la devise : *Spes mea altissimus*. Heuterus se trompe encore étrangement lorsqu'il dit que les deux monnaies

<sup>(1)</sup> *Histori der nederlandsche vorsten*, t. II, p. 284.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, t. I, p. 247 :

1<sup>o</sup> Een dubbele stuiver van vier grooten.

2<sup>o</sup> Eene vlaemsche plak of enkele stuiver van twee grooten.

d'argent portant, au droit, le château de l'Écluse, ont, au revers, les armoiries de Philippe. La vérité est que, sur les pièces en question, les armes de Philippe le Beau se trouvent dans la légende ordinaire : *Phs. dei. gr. archid. Aust., etc.*

Philippe de Clèves mourut le 27 janvier 1527, sans laisser d'enfants légitimes. Ses deux bâtards Hector et Marguerite furent légitimés et anoblis par Charles-Quint. Si nous considérons que son cousin, Jean II, troisième duc de Clèves, surnommé *der Kindermacher* (le faiseur d'enfants), a laissé soixante-trois enfants naturels<sup>(1)</sup>, nous serons amenés à louer la continence de Philippe, qui de plus :

Prudent étoit, et juste en équité,  
Sage et discret, aimant la vérité,

au dire de ses contemporains.

Deux siècles après la mort de Philippe, on ouvrit son tombeau placé dans l'église des Dominicains, à Bruxelles. *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, p. 260, contient trois gravures qui représentent le tombeau, les armoiries de Philippe de Clèves et de sa femme, et les deux plaques de cuivre doré attachées aux cercueils.

Les jetons n<sup>o</sup> 3 et 4 appartiennent à quatre receveurs bruxellois dont ils portent les noms.

N<sup>o</sup> 3. *Av. : IAN : VAN POELKE : 1475.* Un ange tenant un écu aux armes de Jean Van Poelke, élu receveur de Bruxelles, à la Saint-Jean de 1474, avec Walter Vanden

(1) TESCHENMACHERI *Annales Clivæ*, p. 319 : « Joannes adeo strenue litavit ut 63 liberorum in cœlibatu ab ipso, natura, non lege, genitorum pater, et ideo Proletarius, *der Kindermacher*, communi voce dictus fuerit. »

Heetvelde, Geldolphe Heenkenshoot et Adam Vanden Sleehagen.

Rev. WOVVW : VTN : DEN : HEEVELD.  
Les armoiries de Wout ou Walter Vanden Heetvelde, à l'écu antique couché, avec le casque assis sur l'angle sénestre (1).

Nous avons déjà eu l'occasion de dire, dans un précédent article (2), que le jeton, attribué à tort par Van Mieris (3) à Heetvelde, a été frappé en l'honneur des receveurs Thierry de Mol et Albertin Frenier. Van Orden (4), qui a décrit notre jeton d'une manière fort erronée, a dû avoir sous les yeux un exemplaire de mauvaise conservation, car il répète, en dépit de la légende et des armoiries, l'assertion de Van Mieris.

N° 4. Av. HENRIK : VINCKE : ANNO :  
DOMINI · M : CCCC : 94. Un homme nu supportant l'écu à quatre quartiers de Henri Vincke. Les armoiries, sans heaume, des familles van Poelke et Vincke ne sont pas gravées dans l'*Histoire de Bruxelles*.

Rev. HENRIK : CLUETINCK : ANNO :  
DOMINI : 1494. Les armoiries de Henri Cluetinck à l'écu antique couché, avec le casque assis sur l'angle sénestre.

Le type du droit de ce jeton se voit encore sur d'autres pièces de la même époque (5), portant sur un côté l'*Espé-*

(1) HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, pl. XIV, litt. c.

(2) *Revue de la numismatique belge*, 1860, p. 170.

(3) VAN MIERIS, t. I, p. 165.

(4) *Handleiding*, p. 21, n° 31.

(5) VAN MIERIS, t. I, pp. 281 et 345.

*rance* entourée de marguerites. Henri Vincke et Henri Cluettinck remplacèrent, vers la Noël de 1493, avec J. Spyskens le Vieux, et Guillaume de Cock, les douze anciens receveurs entrés en fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 1491. Ce que nous avons dit à diverses reprises de l'habitude constante de frapper annuellement des jetons en l'honneur des quatre receveurs de Bruxelles, trouve sa confirmation dans l'existence de deux jetons de 1487 aux noms des quatre receveurs en fonctions cette même année, Hugues Vanden Heetvelde, Jacques Crabbe, maître Hector Vander Noot et Arnoul Rampact. Ces deux pièces intéressantes font partie des collections de M. le major Maillet, de Tournai, et de M. Édouard Vanden Broeck, de Bruxelles. En présence de ce fait, on peut espérer avec quelque raison qu'on finira par rétablir un jour la suite à peu près complète des receveurs patriciens de Bruxelles. Les nombreux médailliers de Belgique et de Hollande sont loin d'avoir livré tous leurs secrets.

N<sup>o</sup> 5. *Av.* CALCULI . ORDINVM . BRABANTIE. Petite tête d'ange, différent monétaire de Bruxelles. Au centre, l'écu de Brabant, relié par un lacs aux écus des quatre chefs-villes du Brabant : Bruxelles, Louvain, Anvers et Bois-le-Duc. Au xvi<sup>e</sup> siècle, l'usage s'introduisit de ne plus appeler que les chefs-villes aux états. Les Provinces-Unies firent la conquête de Bois-le-Duc, en 1629 ; notre jeton est donc antérieur à cette date. Au-dessus des écussons des quatre villes, l'on voit une mitre fixée à une crosse, emblème des prélats, et un casque fixé à une bannière, emblème des nobles. Les états de Brabant, comme on sait, étaient composés de prélats, de nobles et de députés des villes



représentant le tiers état de la province de Brabant. Un jeton d'Albert et d'Isabelle <sup>(1)</sup>, frappé à Anvers et portant la date de 1614, porte le même revers avec la légende *concors. vera. fides*. Au droit, sous le buste des archiducs, on lit *calc. ord. Brab. 1614*.

*Rev.* Écu couronné aux armes de la maison de Berghes, qui sont : Coupé mi-parti vers le chef, au 1 de sable au lion d'or, qui est Brabant ; au 2 d'or à trois pals de gueules, qui est Berthout ; au 3 de sinople, à trois macles d'argent qui est Boutershem. Le jeton de M. Vander Auwera a-t-il été frappé à l'occasion de l'entrée d'un Berghes aux états de Brabant ? C'est ce que, faute de documents, nous n'avons pu découvrir.

N° 6. *Av.* ANIMVS . MVNERE . POTIOR. Un pâtre à genoux devant un autel allumé. Dans l'exergue, 1578.

*Rev.* Les armes d'Anvers dans une couronne. Le type du côté droit de ce jeton présente les mêmes caractères que les jetons calvinistes frappés, à cette époque, dans les provinces hollandaises, à Anvers et à Gand. L'archiduc Mathias et le Taciturne étaient venus s'enfermer dans Anvers, après la défaite de l'armée des états, à Gembloux. Les réformés, maîtres de la ville, y firent bientôt admettre le libre exercice de leur culte. Il y eut naturellement des violences de la part des protestants, peu satisfaits de ce qu'on voulait bien leur accorder, et aussi de la part des catholiques, très-mécontents de la liberté que s'arrogeaient leur adversaires. MM. Martens et Torfs <sup>(2)</sup> racontent que

(1) VAN LOON, t. II, p. 93.

(2) *Geschiedenis van Antwerpen*, t. V.

les réformés avaient établi sur une des places publiques d'Anvers une véritable foire de pamphlets et de caricatures contre les jésuites et les catholiques, qui, de leur côté, ne demeuraient pas en reste d'injures. Un poète catholique, traçant un tableau peu séduisant de la situation, se montre surtout peu révérencieux à l'endroit de la magistrature communale dont il dit :

. . . . L'ordre des échevins

N'estoit qu'un rolle alors de pauvres lesche-vins.

Vers la fin de l'année 1578, la *Paix de religion*, établissant la liberté des deux cultes, fut solennellement proclamée à Anvers. C'est ce fait qui donna probablement naissance au jeton que nous venons de décrire.

N° 7. *Av.* Les armoiries de la chambre de rhétorique, *La Viollette* (de *Violiere* ou *Violettebloem*), d'Anvers.

*Rev.* La devise WT · IONSTEN · VERSAEMT, dans une couronne.

Les violettes, du côté droit, sont d'or sur un fond de gueules. Les armoiries sont celles de la célèbre gilde des peintres, dite de Saint-Luc, et dont les *violiers* formaient la section littéraire.

La précieuse pièce que nous publions est bien le jeton à compter (*rekenpenninck*) de la chambre de rhétorique *La Viollette*, à l'usage de son trésorier et de son receveur des amendes (*breuckmeester*). Les comptes étaient rendus tous les ans en présence des dignitaires des deux gildes. Il nous semble opportun d'établir ici une distinction entre les trois espèces de pièces appartenant à des corporations civiles et religieuses, à des conseils municipaux, etc. Il y avait :

1° les médailles ou signes distinctifs que portaient les confrères ; les dignitaires les avaient en argent et les simples sociétaires en cuivre ou en plomb ; 2° les jetons servant aux trésoriers de ces corporations, qui avaient, sans nul doute, leurs chambres des comptes, et 3° les méreaux, véritable monnaie fictive, représentant une valeur en argent, en vin, en pain, en tourbe, en huile, etc.

*La Violette* était la plus ancienne chambre de rhétorique d'Anvers. De son sein sortirent la *Fleur d'or* (*de Goudbloem*) et le *Rameau d'olivier* (*den Olyftak*). En 1547, date de notre jeton, la gilde donna une fête magnifique à l'occasion de l'entrée triomphale de Charles-Quint. Nous renvoyons nos lecteurs, pour de plus amples détails, à l'*Histoire de la chambre de rhétorique La Violette*, publiée par M. Vanderstraelen, dans le *Taelverbond*, en 1855, et au bel ouvrage de M. Van Even, *het Landjuweel van Antwerpen in 1561*.

CAMILLE PICQUÉ.

---

